

PARIS HABITAT LANCE LA PREMIERE OPERATION DE VEFA INVERSEE EN FRANCE

Dans le cadre du projet d'aménagement de la caserne de Reuilly située en plein cœur de Paris, Paris Habitat lance le 7 décembre 2015 la consultation pour désigner les investisseurs bailleurs prêts à s'engager dans le processus d'acquisition en l'état futur d'achèvement de 132 logements destinés à une occupation locative à loyer libre.

Une première Vefa inversée

Autorisée à titre expérimental pour une durée de 5 ans par la loi ALUR, la loi Macron du 6 août 2015 a pérennisé le dispositif de la Vefa inversée après lui avoir apporté quelques retouches précisant notamment qu' «*un organisme d'habitations à loyer modéré peut également (...) vendre des logements à une personne privée, dès lors que ces logements font partie d'un programme de construction composé majoritairement de logements sociaux, dans la limite de 30 % de ce programme*». Pour les équipes de Paris Habitat comme partout en France, c'est le premier cas de Vefa inversée.

132 logements à acquérir par un ou plusieurs investisseurs

Sur les 580 logements livrés dans le cadre du projet d'aménagement de la Caserne, 132 logements sont destinés uniquement à du locatif à loyer libre. Dans le cadre de la consultation, Paris Habitat a souhaité céder cet ensemble à un ou deux investisseurs, en groupement ou non. L'investisseur bailleur désigné devra démontrer, notamment au travers de son expérience dans le domaine de la gestion immobilière résidentielle, une politique locative de qualité, dans le respect du locataire et de la valorisation du bien.

Une opération d'aménagement majeur en plein Paris

Les 132 logements se situeront dans le bâtiment majeur et central de la caserne de Reuilly, qui fait face à l'entrée principale et au jardin public de 4 800 m² qui sera aménagé. Ce bâtiment de type «Belmas» fera l'objet, comme les autres bâtiments historiques du site, d'une réhabilitation et rénovation complète. C'est l'agence d'architecture Anyoji-Beltrando qui est en charge de ce lot. L'ensemble du projet qui s'étend sur 2 hectares en plein cœur de Paris, comprend également des logements familiaux sociaux, des logements à loyer libre et à loyer intermédiaire, des logements étudiants, des locaux d'activités, de proximité, commerciaux, artistiques ou associatifs et une crèche. Le permis d'aménager de l'opération est en cours d'instruction.

PRESSE PARIS HABITAT